



Retrait de permis pour erreurs dans l'adresse où j'habite.

Par **Yannm59140**, le **27/11/2015 à 10:14**

Bonjour,
Je voulais savoir si je peux contester un retrait de permis car ils se sont trompé d'adresse sur le retrait de permis alors qu'il l'ont bien écrit sur le PV ? Est-ce que je peux récupérer mon permis pour vice de forme ?
Merci de vos réponses. "rapide si possible" car les délais expirent bientôt.
Encore merci.

Par **Tisuisse**, le **30/11/2015 à 09:39**

Bonjour,
La seule chose qui compte c'est le Procès Verbal d'infraction rédigé par les agents verbalisateurs assermentés, peu importe les erreurs commises sur les autres documents.